

Bibliothèque municipale de Grandes-Piles

Règlements

Heures d'ouverture	En essai : mardi de 9.30h à 11.30h Mercredi de 18.00h. à 20.00h Vendredi de 15.30h à 17.30h.
Lieu	650 4 ^e avenue (porte coté église) Tél : 819-533-3697
Inscription	Aucun frais d'inscription pour tous les résidents de la municipalité. Remplacement de la carte magnétique perdue : 2.00\$ Les jeunes de moins de 14 ans devront avoir la signature d'un parent sur leur carte.
Prêt	5 documents (livres, revues, autres)
Durée du prêt	21 jours
Amende	aucune pour les retards
Renouvellement	Les documents peuvent être renouvelés à la bibliothèque, par téléphone ou par courriel. Ne peuvent être renouvelés les documents provenant d'une autre bibliothèque, documents en retard ou ayant une réservation.
Responsabilité	Les abonnés sont responsables des documents qu'ils empruntent. Ils devront payer pour les livres ou autres, perdus ou endommagés. <u>Les documents ne doivent pas se prêter d'une personne à une autre.</u>
Nouveauté	Une chute à livre, beige, est à votre disposition. Elle se situe sur le côté "église" du centre récréatif. Veuillez mettre vos livres dans un sac, avant de les déposer. Merci!

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez vous adresser à la personne responsable de la bibliothèque.